

Révision allégée n°1 Commune de Louvil

Plan de zonage

Prescrit le :

23/09/2024

Approuvé le :

02/03/2026

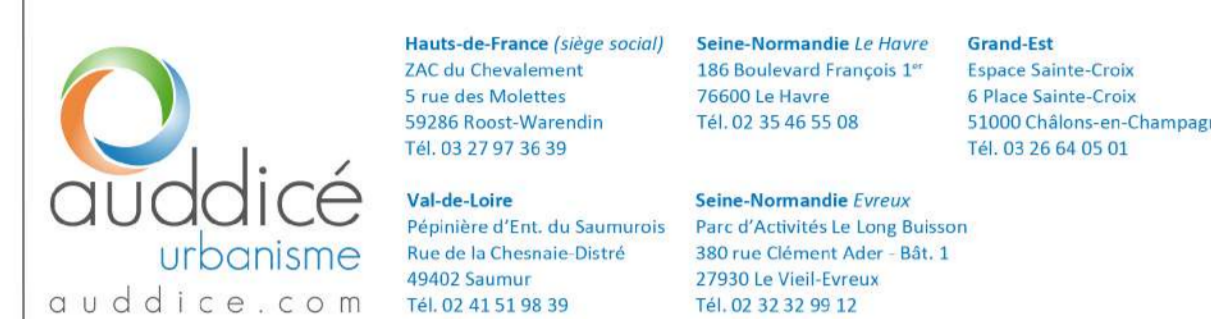
*Vu pour être annexé à la
délibération d'approbation
en date du 02/03/2026
Luc FOUTRY, Président*



Vu pour être annexé à la délibération du 04/06/2018
approuvant les dispositions du Plan Local d'Urbanisme.

Fait à Louvil,
Le Maire,

ARRÊTÉ LE : 19/09/2017
APPROUVÉ LE : 14/06/2018
Révision alléguée n°1



Légende

- Patrimoine protégé
- Patrimoine protégé
- Chemin protégé
- Emplacement réservé
- Espace boisé classé

- U : Zone urbaine mixte
- Ui : Secteur urbain soumis à un risque d'inondation
- Ub : Secteur urbain périphérique
- Ubi : Secteur urbain périphérique soumis à un risque d'inondation
- AU : Zone à urbaniser
- A : Zone agricole
- Ac : Secteur du cimetière
- Ai : Secteur agricole soumis à un risque d'inondation
- Ap : Secteur agricole de protection des paysages
- N : Zone naturelle
- Ni : Secteur naturel de loisirs

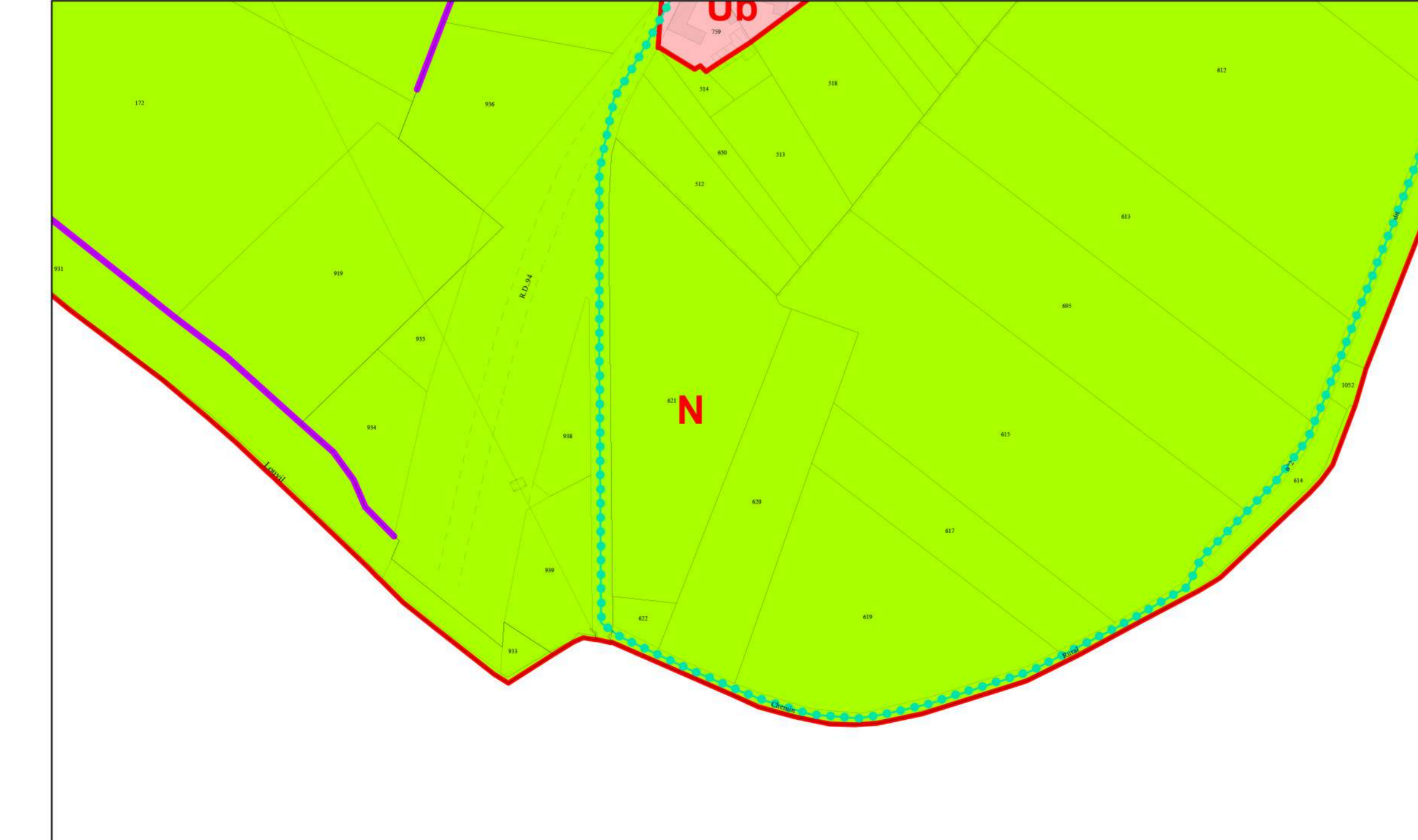
N°	Surface	Objet	Bénéficiaire
ER n°1	286 m ²	Extension de la Mairie	Commune
ER n°2	1080 m ²	Aménagement d'une aire de stationnement	Commune
ER n°3	1230 m ²	Aménagement d'une aire de stationnement et d'un espace public	Commune
ER n°4	286 m ²	Création de commerces et services	Commune

A titre d'information une partie de la commune est concernée par un aléa retrait/gonflement d'argiles fort. Il est conseillé de procéder à des sondages sur les terrains et de s'adapter les techniques de construction.


A titre d'information la totalité du territoire est concernée par le risque sismique faible de niveau 2. Il est conseillé d'adapter les techniques de construction.

A titre d'information la totalité du territoire est concernée par le risque engins de guerre. Il est conseillé d'adapter les techniques de construction.

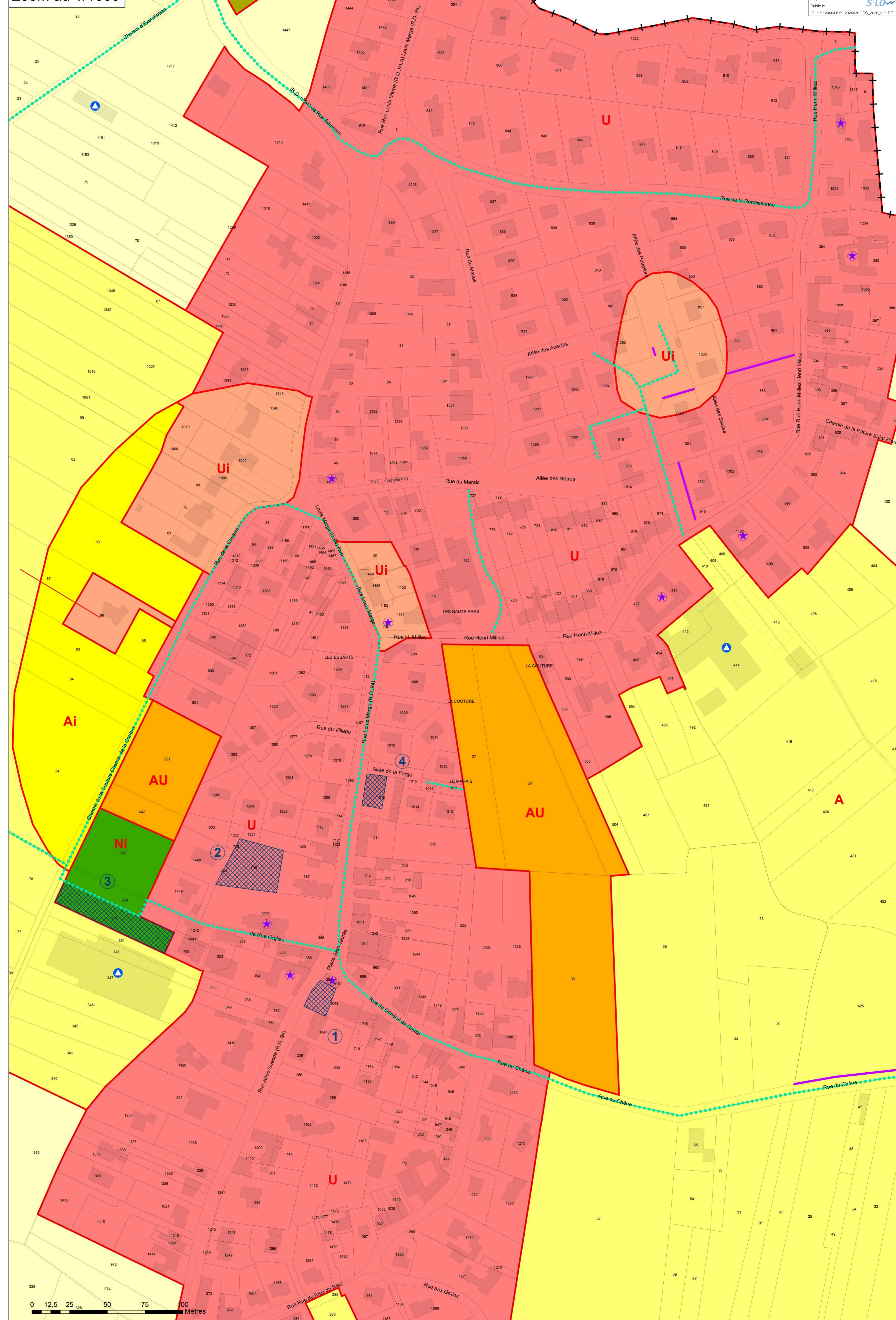
Siège d'exploitation agricole. Consulter la carte des bâtiments annexée au présent PLU.



0 40 80 120 160 200 mètres



Zoom au 1/1000



0 12,5 25 50 75 100 Mètres